



LETTRÉ D'INFORMATION DE LA FEDERATION DES COLLEGES AGRICOLES DE MADAGASCAR - FEKAMA



N° 09_Janvier 2018

Edition spéciale Accompagnement des jeunes sortants des collèges Fekama



Cher(e) lecteur/lectrice, l'équipe de la Coordination de Fekama souhaite une agréable lecture de cette newsletter spécial insertion des jeunes agriculteurs formés dans les collèges Fekama. Pour rappel, le dispositif d'accompagnement vise à faciliter l'insertion des jeunes dans le monde professionnel en :

- i) Mettant à leur disposition un technicien spécialisé pour les accompagner individuellement pendant 3 ans ;*
- ii) Les dotant en moyens de production ;*
- iii) Offrant des moments d'échange entre jeunes via l'organisation de différentes rencontres ;*
- iv) Et enfin, en leur offrant une formation en leadership.*

5 collèges agricoles (régions Sofia, Menabe, Amoron'i

Mania, Haute Matsiatra et Alaotra Mangoro) pour :

1. Former la relève des exploitations familiales et accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle en agriculture ;
2. Préparer la relève des responsables dans les organisations paysannes ;
3. Mener une action pilote pour alimenter la réflexion sur la mise en œuvre d'une politique nationale FAR.

382
élèves en
formation

Sommaire

Accompagnement de proximité.....page 02	Fond d'initiative pour les OPR.....page 05
Evolution du dispositifpage 03	Perspectives 2018.....page 06
Préparation de la relève page 04	A la découverte du programme AFOP.....page 06

Nos partenaires actuels :



1. UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITE

Le Conseiller responsable de l'accompagnement post-formation est basé au niveau de chaque collège (sauf pour le 5^{ème} collège en Alaotra Mangoro qui n'en n'est qu'à la 2^{ème} promotion d'élèves).

Il a pour mission d'accompagner les jeunes agriculteurs formés dans leur parcours d'insertion professionnelle.

a. Accompagnement individuel :

C'est un accompagnement de proximité, basé sur du conseil technique et de gestion de l'exploitation, une mise en relation avec des partenaires potentiels et entre jeunes, et l'accompagnement au montage d'une demande de subvention.

En général, **1** Conseiller Agricole accompagne pendant 3 ans et d'une manière dégressive, au moins **60** jeunes dans leur insertion professionnelle.

Il organise **2 sessions** d'octroi pour doter en moyens de production (matériels agricoles, accessoires d'élevage, ... et/ou cheptel) **15 à 20** jeunes par an par collège, avec un montant moyen par jeune de 800.000 Ariary soit 250 Euros environ.



Remise officielle des dotations (cheptel et matériels agricoles)



b. Accompagnement de groupe :

Il y a 3 types de regroupements entre jeunes : au niveau du district, régional et national.

En général, les thèmes traités sont :

- ➔ Renforcement de compétence technique et en gestion d'exploitation ;
- ➔ Partage des expériences vécues entre les jeunes : réussites ou échecs, discussion autour des problèmes communs ;
- ➔ Partenariats (techniques et financiers) : relation avec les fournisseurs d'intrants, avec les collecteurs pour la commercialisation, accès aux instituts de microfinance, etc.
- ➔ La vie associative, leadership et relation avec les organisations paysannes.



Regroupement district de Fandriana combiné avec une visite échange auprès d'un local de stockage d'une Organisation Paysanne-Collège Ambondromisotra

c. Réalisation année scolaire 2016/2017 :

4 Conseillers agricoles opérationnels qui ont accompagné **260** jeunes au total ;

70 jeunes dotés en moyens de production

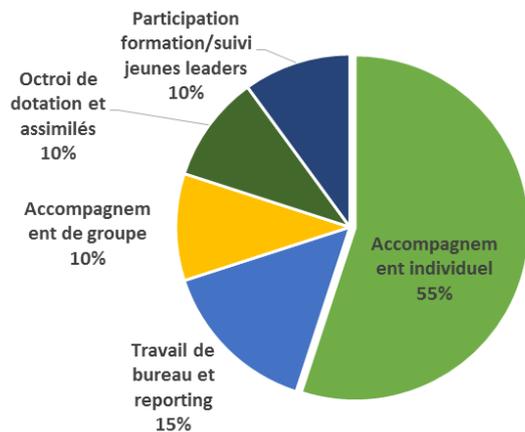
55.000 km parcourus pour **120** missions.

201 Jeunes mobilisés dans **17** districts ;

94 jeunes ont participé aux rencontres régionales ;

18 jeunes ont assisté à la rencontre nationale.

d. Synthèse de la répartition du temps de travail d'un Conseiller Agricole :



La majorité du temps du conseiller est consacrée à l'accompagnement de groupe et individuel.

Les Conseillers Agricoles spécialisés dans l'accompagnement post formation des jeunes formés sont équipés de :

- ➔ Moyen de déplacement : une moto pour faciliter leur déplacement dans les villages ;
- ➔ De matériel informatique : un ordinateur portable et un appareil photo numérique ;
- ➔ Un bureau au collège.



3. EVOLUTION DU DISPOSITIF

Depuis sa phase pilote 2009-2011, le dispositif s'est professionnalisé et a évolué. Il est maintenant en vitesse de croisière, et bénéficie à 86% des jeunes formés.

Les principales évolutions :

- Un responsable insertion professionnelle basé à la coordination de Fekama ;
- Des pilotes pour la dotation en terrain (location de rizière) ou intrants ;
- De l'accompagnement à des associations de jeunes sortants ;
- Des liens plus forts avec Cap Malagasy (conseil agricole de proximité) et les OPR ;
- Dès 2018, l'implication des élus et techniciens de l'OPR dans le comité d'octroi de dotation.

Devenir des jeunes formés :

634 jeunes ont été formés dans les collèges agricoles de Fekama entre 2003 et 2017

91% de jeunes formés décident de rester dans le domaine agricole en exerçant des activités agricoles

86% des jeunes formés ou **99%** des jeunes insérés en agriculture ont bénéficié de l'accompagnement post-formation par un Conseiller Agricole au moins pendant 3 ans

81% des jeunes formés ou **93%** des jeunes accompagnés ont reçu une dotation en moyens de production (cheptel et matériels agricoles)

37% des jeunes dotés gèrent leur exploitation d'une manière autonome (autonomie financière et prise de décision)

29% sont intégrés dans des organisations paysannes

4. PREPARATION DE LA RELEVE :

a) Coursus de formation pour devenir un jeune leader :

C'est une formation à destination des jeunes agriculteurs formés. Elle est composée de 3 modules de base : i) initier à la mission de leader, ii) accompagner les jeunes à exercer leur leadership et iii) gérer leur personnalité vis-à-vis du groupe. La formation se fait en alternance avec du travail intersession.

166 jeunes ont été formés sur le leadership depuis 2013 dont 36 en 2017.

87% sont des jeunes leaders actifs, adhérant à, ou créant leur propre organisation paysanne formelle ou non.

b) Parrainage entre élu aîné et jeune leader :

Résultat :

20 jeunes parrainés auprès d'élus au niveau régional dans 4 régions

70% sont satisfaits, d'après les évaluations régionales.

C'est une action pilote menée en décembre 2016, dans le cadre de partenariat entre l'unité *Formation Leader Paysan* (FLP) de Fert et Fekama. L'objectif est qu'un élu expérimenté parraine un jeune agriculteur qui a déjà bénéficié de la formation en leadership présentée au a). Ce dispositif familiarise les jeunes avec les Organisations Paysannes Régionales et les incite à s'y impliquer pour que la relève soit assurée. Le parrainage se déroule en trois étapes : i) un séjour du jeune chez son parrain ; ii) l'observation du parrain dans sa fonction (réunion de l'OP par exemple) et enfin, iii) un bilan au niveau régional avec tous les concernés (jeunes, parrains, FLP).

Témoignage et succès story du parrainage :



Visite d'un jeune dans la ferme de Léa

ZANAJAFY Léa, sortante du collège de Befandriana en 2013, pratique de l'élevage de poulet gasy, et bénéficiaire de la formation FLP (en 2014-2015).

« J'ai eu des difficultés pour convaincre les voisins de créer une association d'éleveurs de poulets pour faciliter l'achat des vaccins et la vente ».

Sa marraine est membre de FFTS, pratique l'élevage de porcs et souhaite développer l'élevage de poulets mais elle ne maîtrise pas la technique d'élevage amélioré.

Après le parrainage, Léa arrive à créer une association et sa marraine a appris la technique d'élevage de poulet. Actuellement, toutes les deux gardent contact et des visites réciproques ont lieu occasionnellement.

5. FOND D'INITIATIVE POUR LES ORGANISATIONS PAYSANNES REGIONALES



Comité de sélection composé de Fekama, jeune agriculteur, Fert, Fifata

D'un côté, les organisations paysannes régionales (OPR) de Fifata disent ne pas disposer d'assez de moyens humains et financiers pour accompagner spécifiquement les jeunes. De l'autre côté, les jeunes jugent que les OPR développent peu de services répondant à leurs besoins.

Cette situation a incité Fekama à proposer aux OPR un cofinancement pour des projets à destination des jeunes agriculteurs, afin d'améliorer leurs services à destination de ceux-ci. Ainsi, Fekama met à disposition une enveloppe de 63 millions d'Ariary (21.000 Euros environ) par an pendant 3 ans pour appuyer chaque année 4 à 5 projets d'OPR.

Un premier appel à projets a été lancé en décembre 2016 pour un démarrage des projets en mars 2017. Un nouvel appel à projet a été lancé début janvier 2018.

En 2017, 5 projets ont été soutenus, sur 10 propositions reçues. Plus de 140 jeunes ont été accompagnés via ces 5 projets.

Nous pouvons classer en 3 catégories les projets mis en oeuvre par les OPR :

i) Immobilisation et acquisition de matériels à usage collectif (broyeur, kit chaîne de froid solaire, presse à huile), pour 5 groupes de jeunes dans 2 régions.



ii) Renforcement individuel technique et de gestion et appui à la structuration (élevages et parcelles de démonstration, approche filière, ...) ;

iii) Service financier (éducation financière, mise en place de groupes d'épargne communautaire et mise en place d'un mécanisme de fond revolving).



« En tant que président de Fekama et vice-président de Fifata, j'attends avec impatience le résultat de cette action pilote avec les OPR qui aidera Fekama et Fifata à prendre une décision stratégique et politique sur l'avenir du dispositif d'accompagnement post-formation : portage financier et organisationnel, montant et nature de dotation, cible d'intervention, etc. ».

Témoignage de Mr. Jean René SOLONDRAZANA.



6. PERSPECTIVES 2018

- ⊕ Amélioration du module de formation en montage de projet pour mieux préparer les jeunes à leur insertion ;
- ⊕ 2nd appel à projets des OPR à destination des jeunes agriculteurs ;
- ⊕ Recrutement du Conseiller post-formation pour le 5^{ème} collège (Alaotra Mangoro) ;
- ⊕ Reprise de la formation au leadership (FLP) et système de parrainage entre élus et jeunes leaders inclus systématiquement dans la formation FLP ;
- ⊕ Renforcement des liens entre jeunes sortants des collèges et jeunes membres des OPR ;
- ⊕ Collaboration avec le programme Formaprod (Fida) pour la formation continue de 240 jeunes paysans membres des OPR ;
- ⊕ Poursuite de la réflexion stratégique pour la pérennisation du dispositif d'accompagnement post-formation ;
- ⊕ Poursuite des échanges avec la Coopara en Côte d'Ivoire sur l'insertion des jeunes.

7. A LA DECOUVERTE DU PROGRAMME AFOP AU CAMEROUN



Visite de l'exploitation d'un jeune cacaoculteur installé via le programme AFOP au Cameroun

En avril 2017, dans le cadre du Programme TransFert cofinancé par l'AFD, le Président et le Coordinateur de Fekama, accompagnés de la conseillère technique de Fert qui accompagne Fekama à Madagascar, et de représentants de la COOPARA (OP cacaoyère appuyée par Fert en Côte d'Ivoire), se sont rendus au Cameroun pour étudier le Programme d'appui à l'insertion en agriculture nommé AFOP initié en 2008. Un voyage très enrichissant qui a ouvert de nouvelles pistes de réflexion pour Fekama, notamment sur l'implication des autres acteurs du territoire dans l'accompagnement des jeunes post-formation, le lien avec la microfinance et le renforcement du continuum formation-insertion professionnelle. Ce voyage a aussi inspiré Fekama sur l'implication de l'Etat dans le financement de la FAR. Dans cet objectif, une étude de l'économie de la formation Fekama et de l'accompagnement à l'insertion va être menée en 2018.

Nos contacts :

Coordinateur Fekama	033 15 050 82	fert.misaina@gmail.com
Coordinateur-adjoint (responsable post-formation	033 37 540 42	fekama.insertion@gmail.com
Conseillère technique Fert, volet formation.....	033 37 520 31	fert.kippeurt@gmail.com
Directeur Collège Ambalavao.....	033 07 416 22	collegeagricole.soarano@gmail.com
Directeur Collège Ambondromisotra.....	033 15 050 98	caamania4@gmail.com
Directeur Collège Befandriana Avaratra.....	033 15 050 81	college.sofia@gmail.com
Directeur Collège Bezezika.....	033 15 050 80	collegeagricolemenabe@gmail.com

